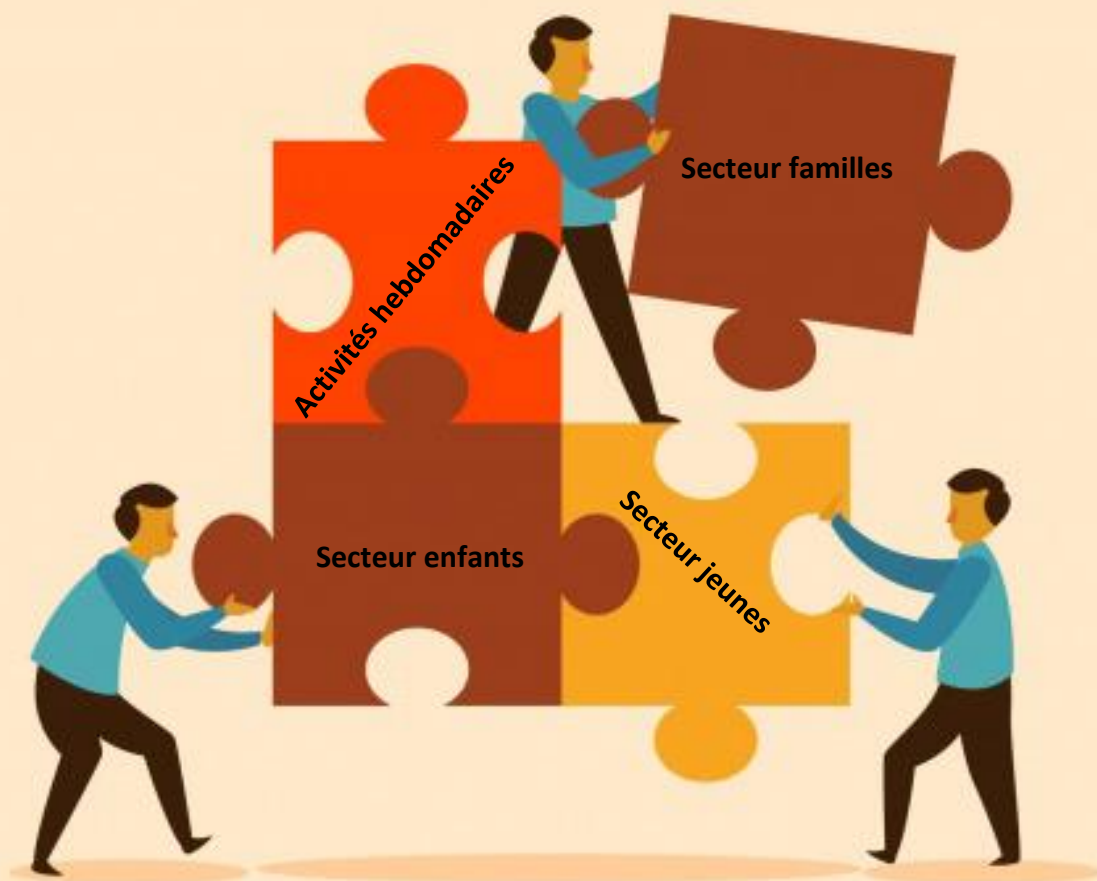


Projet associatif - MJC Viry

2018-2022



Présentation de la MJC de VIRY

En 1974, l'Association Familles Rurales identifie le besoin d'un lieu d'animation et de pratiques culturelles sur la commune de Viry.

C'est en octobre 1977 que l'association d'Education Populaire **Maison Pour Tous**, constituée de membres de toutes les associations de Viry, prend possession des lieux.

En 1978, l'association se tourne vers la Caisse d'Allocations Familiales, qui décide de la financer. C'est à cette date que la Maison Pour Tous devient une **Maison des Jeunes et de la Culture** et développe de nouvelles activités.

Jusqu'aux années 90, le développement de la MJC repose essentiellement sur de **l'engagement bénévole**. Les années 90 voient se **professionnaliser** la MJC qui repose à la fois sur une équipe de bénévoles et de professionnels. Avec le soutien financier de ses partenaires, la MJC se professionnalise davantage, notamment sur les **métiers de l'animation**.

Les années 2000 sont axées sur le renforcement d'un **partenariat financier avec la municipalité de Viry et les municipalités voisines**. Ce partenariat est également tourné vers **le développement de projet** et d'actions communes **avec les MJC et l'Université Populaire voisines** sous la forme d'une **charte de collaboration**.

En 2000, un Contrat Temps Libre, développé par la Caisse d'Allocations Familiale et devenu plus tard Contrat Enfance Jeunesse, permet de créer des postes d'animateurs permanents puis un poste d'animateur coordinateur fédéral. Ce poste est depuis septembre 2014 un poste de directeur.

Depuis janvier 2017, la MJC de VIRY n'est plus affiliée à l'association départementale des MJC et à la fédération des MJC puisque cette dernière a disparu.

La MJC a recruté un directeur associatif en février 2017. Elle a signé une convention bipartite avec la mairie de Viry en janvier 2018.

1. Organisation de la MJC de Viry

Lors de la saison 2016/2017 la MJC comptait 995 adhérents. Elle a recouru à 33 stagiaires et vacataires. Elle compte sur 32 animateurs et personnel administratif (8 permanents, 19 animateurs techniciens d'activités salariés et 5 animateurs d'activités bénévoles). Le bureau était constitué cette saison de cinq membres bénévoles et le Conseil d'Administration de 14 membres élus, 2 membres de droit, 2 membres associés plus 1 membre invité.

2. Des valeurs de référence

Ce que nous sommes : une association loi 1901 **d'éducation populaire** qui a pour objet de développer des projets culturels, artistiques et de loisirs à destination de tous les publics avec une finalité de construction commune, de partage, de découverte et de citoyenneté.

«Les Maisons des Jeunes et de la Culture (...) ont toutes pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes. Elles permettent à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire. La démocratie se vivant au quotidien, les

Maisons des Jeunes et de la Culture ont pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale, répondant aux attentes des habitants. De telles actions, de tels services encourageant l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne.»

3. Les atouts de la MJC de VIRY

Nous intervenons prioritairement sur **l'agglomération de Viry** et, plus largement, sur la zone du Genevois Savoyard et du Grand Genève en concertation avec les MJC voisines.

L'approche de la MJC repose sur des **bénévoles, des professionnels et des bénéficiaires** acteurs de projets construits collectivement.

La MJC forme ses salariés, ses bénévoles pour garantir la qualité de ses interventions. Elle accueille des stagiaires pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes par la formation.

La MJC est ouverte et accessible à toutes les générations, à tous les niveaux sociaux, à toutes les origines, à tous les revenus, à tous les lieux de vie (proches ou éloignés)

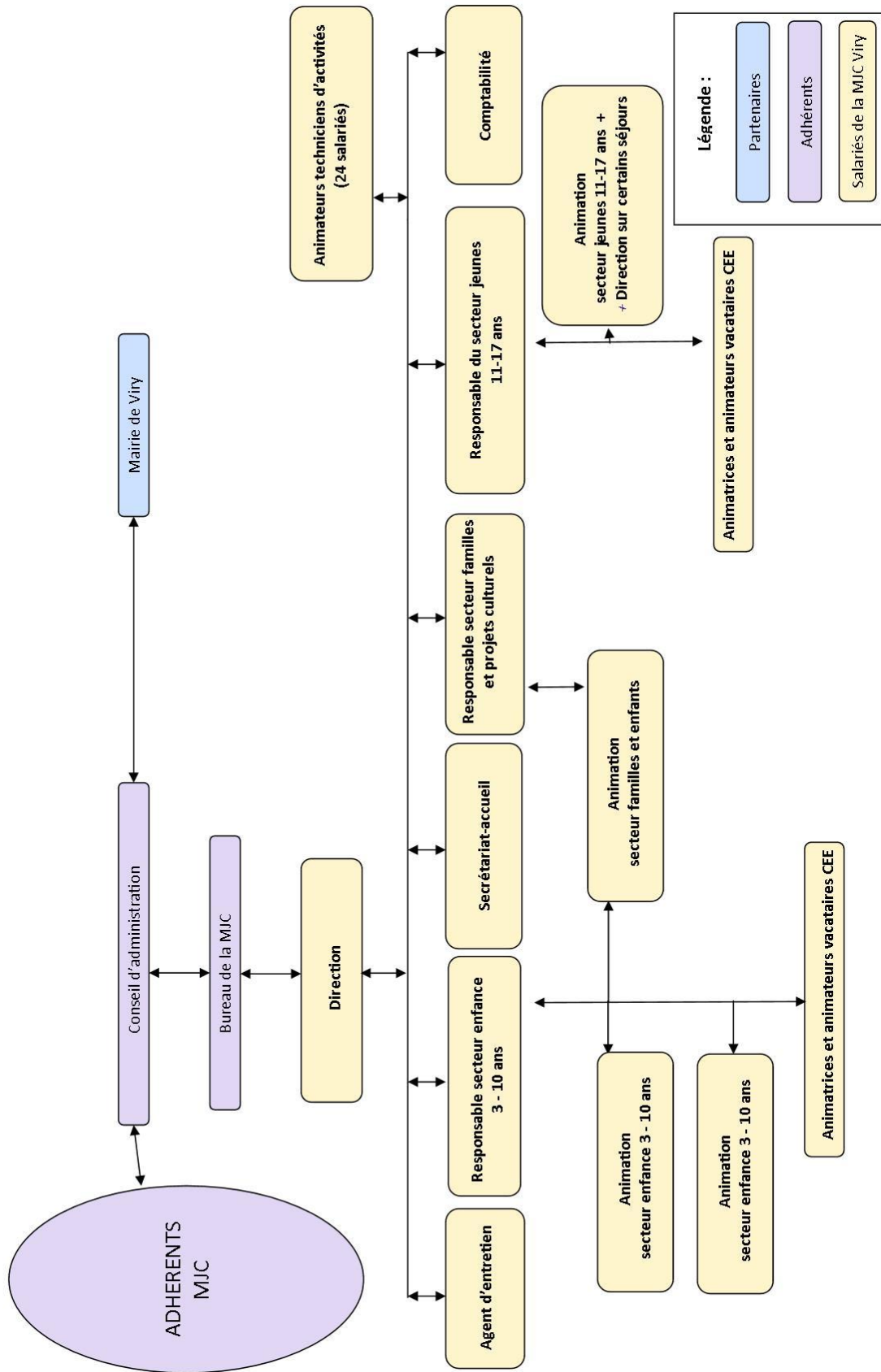
Elle est porteuse d'une **politique tarifaire** accessible à chacun en fonction de ses moyens

Notre projet porte une attention particulière aux publics jeunes, de la petite enfance jusqu'à 17 ans.

Elle est aussi un **pôle d'animation** de la vie locale en étant porteuse d'un partenariat actif avec des municipalités, des associations, des établissements scolaires, des centres culturels et des universités. Elle est en plein développement au cœur d'une agglomération en mutation

La MJC de Viry est **reconnue** en tant que pôle d'attraction et de nombreux bénévoles participent de plus en plus à son rayonnement. La MJC jouit désormais d'une **bonne visibilité** au cœur du village.

Organigramme MJC de Viry



La politique du pôle enfance – Concernant l'enfant

1. *Rendre l'enfant acteur de ses loisirs*

- ✓ En l'associant à certaines décisions

Propositions d'actions :

- Planifier des temps libres dans les programmations (1 fois / mois pour les mercredis - 1 fois / semaine pour les vacances scolaires)
- 3 fois dans l'année (en fin de trimestre), aider les 10-12 ans dans l'organisation d'animations (activités) à destination des autres enfants du secteur enfance
- Rassembler régulièrement un comité d'organisation d'enfants (ou une assemblée) pour décider collectivement de la programmation des activités durant l'ACM. (Adopter une posture d'animateur permettant aux enfants d'être en position de choisir leurs temps de loisirs)

2. *Aider l'enfant à se construire une citoyenneté active*

- ✓ En développant des projets qui visent les questions de citoyenneté (droits / devoirs / usage de la décision etc...)
- ✓ En sensibilisant l'enfant au développement durable

3. *Proposer à l'enfant un accompagnement à la scolarité*

- ✓ En identifiant les dispositifs déjà mobilisés par les partenaires
- ✓ En engageant une réflexion sur les différentes actions possibles avec les écoles de Viry et plus largement avec les partenaires locaux (Educateurs, Mairie, médiathèque)

4. *Aider l'enfant à se construire des repères*

- ✓ En vivant des actions éducatives permettant le passage du secteur enfance vers le secteur jeunesse
- ✓ En respectant les rythmes de chacun

5. *Développer sa curiosité, son imagination*

- ✓ En proposant des actions ou activités développant son imagination et sa curiosité

6. *Aider l'enfant à trouver sa place dans le groupe*

- ✓ En découvrant d'autres cultures
- ✓ En reconnaissant d'autres pratiques culturelles

Propositions d'actions :

- Temps d'échanges avec des enfants issus d'autres cultures
- Actions d'animations qui visent la compréhension d'autres cultures (projet népalais)

La politique du pôle enfance – Concernant l'accueil de loisirs (- de 11 ans)

1. Accompagner l'enfant dans une démarche de développement durable

- ✓ En proposant des activités en lien avec une éducation au développement durable

Propositions d'actions :

- Organiser des visites (Sidefage, lieux de production de nourriture, entreprise etc...)
- Faire du compost
- Fabriquer et utiliser des poubelles de tri
- Vider les poubelles

- ✓ En développant chez l'enfant une conscience écologique

Propositions d'actions :

- Développer le Pédibus
- Utiliser plus fréquemment les transports en commun
- Mettre en place le tri des déchets
- Développer le co-voiturage
- Questionner nos modes de consommation (débat)
- Arrêter d'utiliser de la vaisselle jetable

2. Renforcer les liens avec les familles

- ✓ En améliorant la relation avec les parents
- ✓ En favorisant toutes les initiatives conviviales réunissant l'enfant et sa famille

Propositions d'actions :

- Au 1^{er} jour de chaque période (mercredis ou vacances scolaires) en fin de journée, proposer un temps qui rassemble enfants et parents
- Former les animateurs à une communication non culpabilisante envers les enfants
- Organiser des temps conviviaux en invitant les parents
- Projeter quelques photos de la semaine pour échanger avec les parents

3. Améliorer l'offre d'activités

- ✓ En proposant des activités organisées entre 16h30 et 18h : karaoké, jeux de société, jeux sportifs, lecture - moment de détente, création...
- ✓ En proposant une activité le mercredi après le repas, mais en laissant l'enfant choisir d'y participer ou non
- ✓ En proposant un temps d'activités librement choisies par l'enfant durant les vacances scolaires. (activités préparées et mises en place par les animateurs la veille ou en début de semaine)
- ✓ En accueillant les enfants dans des locaux fonctionnels et conviviaux

La politique du pôle Jeunesse –

Concernant le jeune

1. Accompagner le jeune dans son projet personnel ou dans des projets collectifs

- ✓ En développant une démarche d'accompagnement des groupes de jeunes dans la mise en œuvre de leurs projets
- ✓ En faisant le relais avec les organismes selon les besoins des jeunes
- ✓ En communiquant sur les dispositifs d'aide aux projets jeunes

Propositions d'actions :

- Organiser un temps d'échange avec les éducateurs du territoire et les jeunes 1 fois / trimestre
- Réunir 1 fois / semestre tous les jeunes (conférences, interventions)
- Organiser des temps conviviaux (soirées) 1 fois / mois

2. Développer sa curiosité, son imagination

- ✓ En favorisant la création artistique, picturale ou musicale
- ✓ En proposant des actions et activités éveillant l'imagination et stimulant la curiosité
- ✓ En mettant en valeur les réalisations artistiques

Propositions d'actions :

- Proposer des sorties culturelles
- Faire des expositions

3. Développer son esprit d'initiative et le sens des responsabilités

- ✓ En favorisant l'implication dans la vie associative de la MJC (adhérer autrement : bénévolat)
- ✓ En sollicitant l'aide de certains jeunes dans leur domaine de compétences (musique, dessin, chant...)
- ✓ En participant à des temps de réflexion autour des actions de la MJC

4. Apporter de l'aide dans son apprentissage scolaire

- ✓ En améliorant et optimisant l'espace dédié aux devoirs
- ✓ En proposant une aide aux devoirs

La politique du pôle Jeunesse – Concernant l'accueil Jeunesse

1. Développer des espaces de rencontres, d'échanges et de créations

- ✓ En améliorant l'accueil du foyer
- ✓ En disposant d'autres espaces de la MJC (Lucarne, salle de danse, agospace)
- ✓ En consolidant les actions jeunes citoyennes (AJC)
- ✓ En réalisant des projets qui visent la rencontre entre jeunes
- ✓ En proposant plus d'animations en soirée

Propositions d'actions :

- Inviter les 11-14 ans à une réunion trimestrielle pour les laisser s'exprimer sur leurs envies
- Créer une junior association
- Engager une réflexion sur les différentes actions possibles avec les collégiens de Viry
- Inviter régulièrement le collège aux événements de la MJC, en particulier ceux qui touchent les 11-15 ans
- Organiser un événement de grande ampleur

2. Développer des actions solidaires entre le pôle enfance et le pôle jeunesse de la MJC

- ✓ En organisant l'aide aux devoirs par les +12 ans pour les -12 ans
- ✓ En invitant une fois /trimestre les -12 ans aux activités des +12 ans

3. Développer des actions de prévention

- ✓ En organisant des rencontres autour de thèmes qui concernent les 10-14 ans.

4. Délocaliser des actions dans les villages ou les établissements scolaires

- ✓ En proposant des actions jeunesse décentralisées
- ✓ En proposant des animations sur le temps méridien du primaire

Propositions d'actions :

- Créer des circuits de distribution de communication ; optimiser la communication au sujet de ces délocalisations
- Proposer des animations jeux extérieures dans les hameaux et lieux environnants
- Investir les jeunes dans la préparation des animations et l'identification des lieux
- Organiser des événements place des aviateurs
- Découvrir les biotopes et espace naturels de Viry.

5. Faciliter la venue du public

- ✓ En envisageant le transport des jeunes sur la MJC
- ✓ En traitant le rapport des genres dans la mise en œuvre des actions

La politique du pôle Famille

1. Organiser des temps d'échanges : conférences, débats, réunions, expo etc...

Propositions d'actions :

- Organiser des expositions dans l'entrée de l'Elipse et ainsi attirer de nouveaux publics (Collectif de bénévoles, techniciens d'activité, intervenants internes MJC...)
- Organiser des débats à destination des jeunes et/ ou des enfants et de leurs familles

2. Organiser des temps d'échanges intergénérationnels

Les actions intergénérationnelles permettent de :

- Transférer les connaissances
- Relayer l'histoire
- Permettre la reconnaissance de l'évolution des pratiques culturelles
- Reconnaître et respecter les rythmes de vie qui diffèrent suivant les âges

Propositions d'actions :

- Proposer un temps convivial un après-midi / mois
- Relancer des animations autour des jardins partagés
- Organiser 2 fois / an une conférence à destination de toute les générations – Ex. : discrimination, développement durable...

3. Décloisonner les secteurs de la MJC

- ✓ En développant des actions transversales

Propositions d'actions :

- Constituer un comité d'organisation « débats & évènements" - Un collectif doit préparer ces temps d'échanges
- Faire une convention avec la médiathèque autour d'actions collaboratives

4. Proposer un accueil régulier des familles

- ✓ En développant l'activité jeux
- ✓ En organisant des sorties ou des visites culturelles
- ✓ En développant des actions collaboratives avec d'autres organisations et/ou individus

Propositions d'actions :

- Organiser des rencontres autour du jeu
- Mettre en place une activité jeu à destination des familles

Politique culturelle de la MJC

1. Proposer et développer des activités régulières liées à la culture, aux loisirs et au bien-être

- ✓ En veillant à la qualité des intervenants, des outils et des équipements
- ✓ En permettant l'émergence de nouveaux talents

Propositions d'actions :

- Créer un temps d'échange entre les musiciens

2. Favoriser la diffusion culturelle

- ✓ En organisant des spectacles, des conférences, des formations...

3. Organiser des évènements culturels

- ✓ En favorisant la synergie entre tous les secteurs de la MJC
- ✓ Et ainsi provoquer l'accueil de nouveau public dans une perspective de mixité culturelle
- ✓ Et ainsi renforcer les activités de convivialité qui créent du lien social

Propositions d'actions :

- Organiser des spectacles, des conférences, des formations, des débats tout au long de l'année
- Organiser des débats par les animateurs, pour les enfants
- Proposer une Initiation de cours de bureautique
- Proposer une initiation aux gestes de 1^{er} secours en alternance avec les activités du soir
- Proposer un temps ouvert aux parents à la mi- saison dans le cadre des activités artistiques régulières

La communication à la MJC

1. Améliorer la communication externe à la MJC

- ✓ En améliorant nos échanges d'informations par email, par affiches, par notre oralité
- ✓ En utilisant plus régulièrement les panneaux d'affichages municipaux
- ✓ En entretenant plus régulièrement notre page Facebook
- ✓ En mobilisant plus régulièrement la presse écrite
- ✓ En communiquant systématiquement et méthodiquement sur nos événements

2. Améliorer la communication interne à la MJC

- ✓ En planifiant une réunion inter-secteur (enfance - jeunesse - famille) 1 h / mois avec une préparation de ce temps alternée par les responsables de secteur
- ✓ En informant systématiquement par email des réunions internes
- ✓ En actualisant le calendrier régulièrement